

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Élaboration du schéma directeur d'assainissement communautaire

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

CPV principal : 71335000-5 Études techniques

Code NUTS : FRJ27

Type de procédure : Appel d'offres ouvert - articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Caractéristiques principales :

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Durée du marché :

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification.

Le durée du marché est de 18 mois.

Conditions relatives à l'accord-cadre :

Prestations réglées par des prix forfaitaires. Prix fermes. L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché. Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée.

Unité monétaire utilisée : euro

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de Soumissionner ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;

Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Délai d'exécution pondéré à 10 sur 100 points.

1.1. Sous-critère Cohérence du planning pondéré à 5 sur 10 points.

1.2. Sous-critère Disponibilité et réactivité pondéré à 5 sur 10 points.

2. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Formule inversement proportionnelle, soit : $\text{Note} = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note max}$

3. Critère Valeur technique pondéré à 50 sur 100 points.

3.1. Sous-critère Méthodologie et adaptation au dossier pondéré à 30 sur 50 points.

3.2. Sous-critère Moyens et organisation du candidat pondéré à 20 sur 50 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **21-23-AOS**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/09/2021

Date limite de réception des offres : 20/10/2021 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres

La transmission des offres se fait **obligatoirement par voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **pour les renseignements d'ordre administratif :**

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet - Service Achats Commande Publique
Correspondant : Mme Isabelle GACHET
Adresse : Le Nay- Técou
BP80133
81604 GAILLAC Cedex
Courriel : marches.publics@gaillac-graulhet.fr

- **pour les renseignements d'ordre technique :**

Bureau d'études ETUDEO
Lieu-dit L'école - 81500 BANNIERES
Correspondant : Nathalie VINCENT
Questions à poser via le profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr